

## Transfert de l'avoir détenu auprès de la caisse de pension (prestation de sortie)

**Vous avez un nouvel employeur qui n'est pas affilié à la Caisse de pension GastroSocial et souhaitez transférer votre avoir auprès de votre nouvelle caisse de pension. Autre cas de figure : vous souhaitez transférer l'avoir que vous détenez auprès de notre caisse de pension sur un compte de libre passage, parce que vous ne travaillez pas en Suisse actuellement ou que votre salaire n'est pas soumis à la LPP.**

**Nous avons besoin des informations suivantes pour pouvoir traiter votre demande aussi rapidement que possible :**

### 1. Vos données personnelles

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Numéro AVS :

Date de naissance : \_\_\_\_\_

#### Votre adresse actuelle :

Rue, Numéro : \_\_\_\_\_

NPA, Localité : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

#### Pour les demandes de précisions :

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-Mail : \_\_\_\_\_

#### Votre état-civil actuel :

célibataire     divorcé(e)     veuf/veuve     partenariat dissous

marié(e) (date de mariage) : \_\_\_\_\_

partenariat enregistré (date d'enregistrement) : \_\_\_\_\_

### 2. Votre dernier employeur qui était affilié auprès de GastroSocial

Nom du dernier employeur : \_\_\_\_\_

Adresse du dernier employeur : \_\_\_\_\_

Date de sortie : \_\_\_\_\_

#### Remarque

Vous trouverez le **numéro AVS** sur votre carte AVS, sur votre carte de caisse-maladie et sur tous les documents personnels que GastroSocial vous a adressés.

### 3. Où devons-nous transférer votre avoir de vieillesse ?

Veillez cocher la mention qui convient et compléter :

A :  **Transfert à une nouvelle caisse de pension**

Nom de la nouvelle caisse de pension : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéro de contrat ou de référence : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



Veillez joindre le bulletin de versement ou un courrier de la nouvelle caisse de pension comportant les données de paiement pour le virement de la prestation de libre passage.

Nouvel employeur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

B :  **Transfert sur un compte/une police de libre passage**

Nom de la banque ou de la fondation de libre passage : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



Veillez joindre une copie de la confirmation d'ouverture de compte de la banque ou un extrait du compte de libre passage.

**Transfert sur un compte de libre passage ouvert auprès de la Fondation institution supplétive LPP**

#### Explication sur le cas A

Vous avez un nouvel employeur qui n'est pas affilié à GastroSocial.

#### Remarque

Vous obtiendrez le numéro de contrat ou de référence auprès de votre nouvelle caisse de pension ou de votre nouvel employeur.

#### Explication sur le cas B

Actuellement, vous ne travaillez pas en Suisse ou votre salaire n'est soumis à la LPP.

### 4. Votre signature

Lieu, date :

Signature

### Que se passe-t-il ensuite ?

Dès que nous aurons reçu vos documents complets, nous effectuerons le **virement en règle générale dans les 30 jours**. Vous recevrez un décompte de sortie en confirmation.

#### Information

La prestation de sortie correspond au montant de l'avoir que vous détenez auprès d'une caisse de pension au moment de votre sortie de cette caisse. Elle se compose des bonifications de vieillesse, des avoirs de caisses de pensions apportés antérieurement, d'éventuels rachats et des intérêts en votre faveur.

En cas de changement d'emploi, c'est à vous de veiller à ce que votre avoir soit bien transféré à votre nouvelle caisse de pension.